

# DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet:

## Implantation d'un parc agrivoltaïque "La Contie" Communes de Montpon-Ménéstérol et de Saint-Martial-d'Artenset (24)

Maître d'ouvrage:

**P24 La Contie**  
336, avenue de Paris  
79 000 NIORT

## PIECE n° PC 6, 7 & 8

### INSERTION GRAPHIQUE DU PROJET ENVIRONNEMENT PROCHE ENVIRONNEMENT LOINTAIN

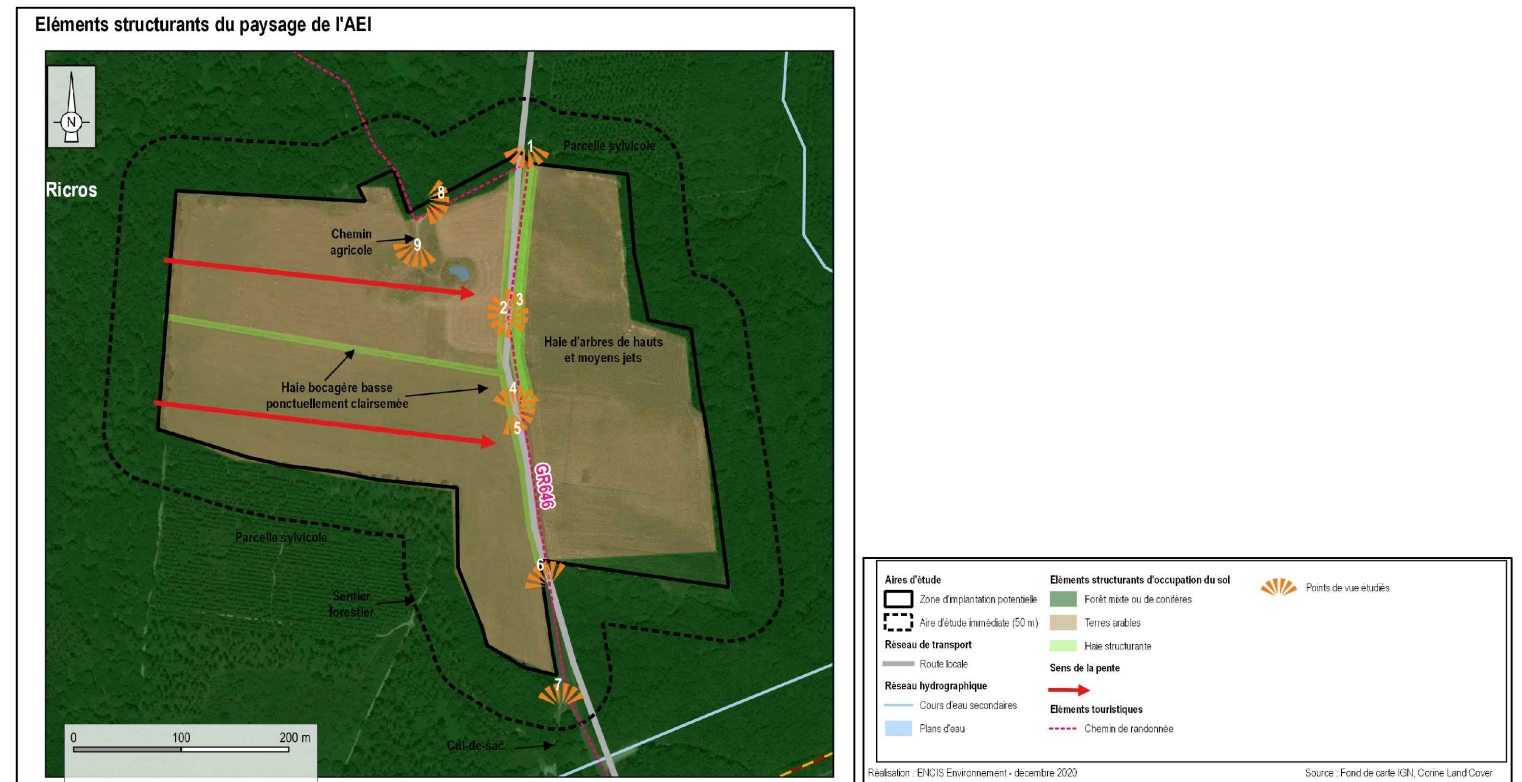
date de création : 12 juillet 2021  
modification n°1 : 19 juillet 2021  
modification n°2 :  
modification n°3 :  
modification n°4 :  
modification n°5 :

**A-r2** SARL ATELIER R2  
Atelier d'architecture  
24 Rue de Poitiers - 86130 JAUNAY-MARIGNY  
Tél : 09 83 23 19 05  
Mail : jrocher1@hotmail.fr - www.atelier-r2.fr  
SARL au capital de 1000€ - SIREN 839 733 774 - RCS POITIERS  
n° ordre régional POI S01202

# A-r2

**SARL ATELIER r2**  
ATELIER D'ARCHITECTURE  
24 Rue de Poitiers - 86130 Jaunay-Marigny  
jrocher1@hotmail.fr - 09 83 23 19 05 - 06 88 60 66 28  
RCS Poitiers 539 733 774  
Numéro d'inscription à l'ordre régional POI S01202

Comme l'illustre la cartographie de la zone d'influence visuelle élaborée à partir des observations sur le terrain, ci-dessous, le projet aura un impact nul dans l'aire d'étude éloignée dans la mesure où l'occupation du sol (boisements, haies, zones bâties) conserve la tendance actuelle et que les haies et boisements qui entourent le site sont maintenus.



**Depuis le périmètre éloigné**, la centrale agrivoltaïque étant confinée au sein d'une topographie vallonnée et dans un contexte boisé dense, les points de vue lointains sont très rares. Ils se limitent à un espace peu fréquenté, aux abords des étangs de Reymondeau. Toutefois, en cas de coupes rases dans la forêt, des perceptions sensiblement plus importantes pourraient être possibles, au sud du site mais également depuis la vallée de l'Isle. Les visibilitées seraient cependant encore très limitées en raison de la topographie et du bocage.

**Dans le périmètre rapproché**, les points de visibilité de la centrale agrivoltaïque dans le contexte paysager actuel sont inexistantes en raison de la topographie et des boisements. Cependant, en cas de coupes rases ou d'importants éclaircissements, et en fonction de leur localisation, des secteurs de visibilitées seraient possibles depuis :

- les routes communales permettant d'accéder aux hameaux de Champaubier, l'Etang et Larmane,
- de brefs tronçons de l'autoroute A89,
- quelques points des hameaux de Larmane, Champaubier et l'Etang,
- quelques points depuis le GR646.

**Depuis le périmètre de l'aire d'étude immédiate**, la centrale agrivoltaïque est perceptible depuis la route communale qui traverse le site, ainsi que depuis le GR646, ponctuellement à travers les filtres végétaux et de façon plus ouverte depuis la voirie.

La centrale agrivoltaïque introduira des motifs nouveaux dans le paysage (modules, cadres métalliques, locaux techniques). L'homogénéité de la forme de la centrale agrivoltaïque et l'organisation des éléments qui la constituent permettra néanmoins de produire un projet paysager en cohérence avec les structures paysagères en place.

A moins d'1km, les différents éléments de la centrale se distingueront plus nettement, le sentiment d'artificialisation du paysage sera plus prégnant.

En plus de la conservation des filtres de végétation existants, il est programmé d'engager des mesures de réduction permettant une « insertion fine » du projet : conservation, densification et entretien de la ceinture végétale, bardage bois et peinture des locaux techniques, limitation de la longueur des pistes créées. **Si ces mesures sont prises, l'impact sur le paysage immédiat sera faible.**



PC 6



VUE 1 - vue sur la ZIP depuis le nord-est du site et sur le GR646

PC 6



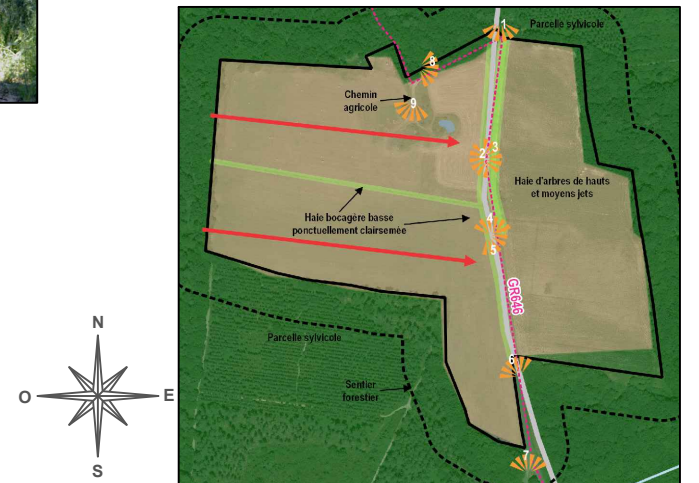
VUE 1 à 120° - simulation depuis l'entrée nord-est et sur le GR646

PC 6



VUE 1 à 120° - simulation depuis l'entrée nord-est et sur le GR646, avec haie paysagère renforcée et installation de panneaux d'information

Repérage prises de vue





PC 6



VUE 7 à 120° - vue depuis la route traversant la ZIP, au sud du site, en direction du nord

PC 6

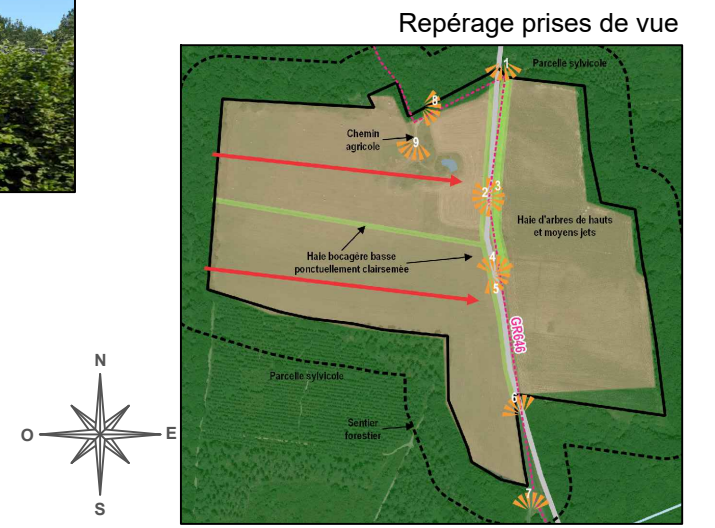


VUE 7 à 120° - simulation depuis la route traversant la ZIP, au sud du site, en direction du nord

PC 6



VUE 7 à 120° - simulation depuis la route traversant la ZIP, au sud du site, en direction du nord, avec création de haie





PC 7/8



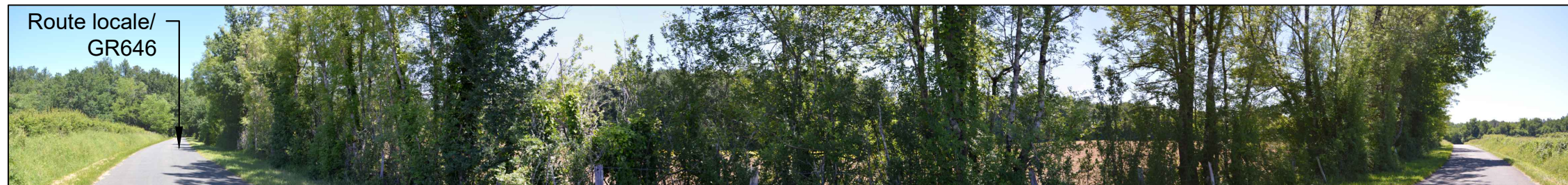
VUE 1 - vue sur la ZIP depuis le nord du site et sur le GR646

PC 7/8



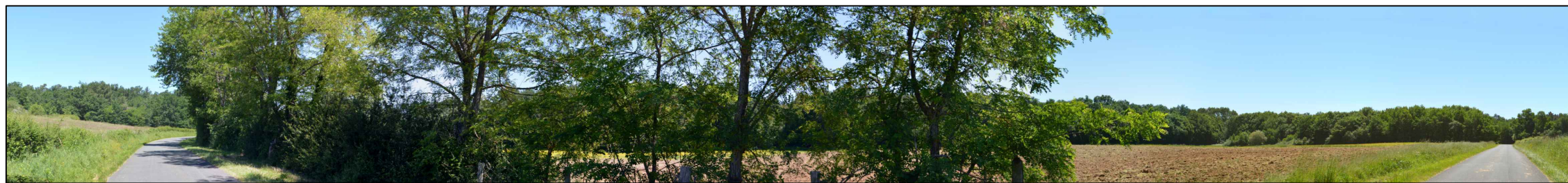
VUE 2 - vue depuis la route traversant la ZIP, sur la partie ouest du site

PC 7/8



VUE 3 - vue depuis la route traversant la ZIP, sur la partie est du site

PC 7/8



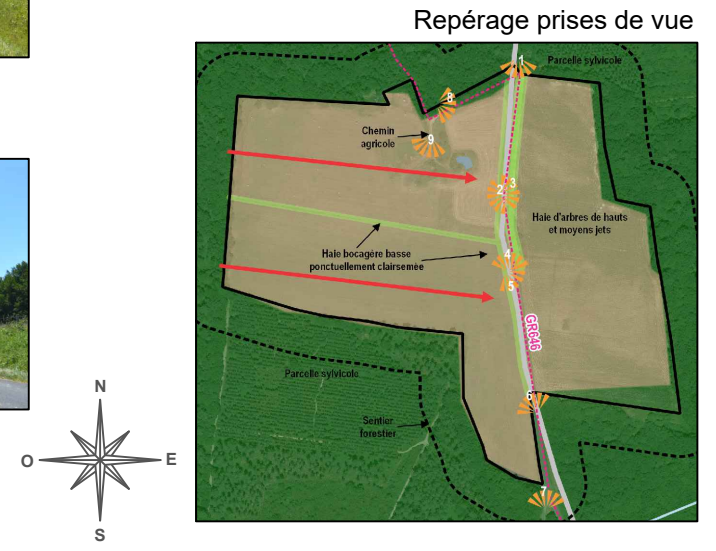
VUE 4 - vue depuis la route traversant la ZIP, sur la partie est du site

PC 7/8



VUE 5 - vue depuis la route traversant la ZIP, sur la partie est et sud du site

A-2 SARL ATELIER R2  
24 rue de Poitiers  
81130 VAUNAY-MARIGNY  
Tél : 09 83 23 19 05  
Mail : jrocher1@ateller-r2.fr - www.atelier-r2.fr  
SARL au capital de 1000€ - SIREN 539 733 774 - RCS POITIERS  
n° ordre régional POI 501202





PC 7/8



VUE 6 - vue depuis la route traversant la ZIP, sur la partie ouest et nord du site

PC 7/8



VUE 7 - vue depuis la route traversant la ZIP, au sud du site, en direction du nord

PC 7/8



VUE 8 - vue depuis le GR646 au nord du site

PC 7/8



VUE 9 - vue depuis le sentier agricole au nord du site

**A-r2** SARL ATELIER R2  
Atelier d'architecture  
24 rue de Poitiers  
86136 JALUNAY-MARIGNY  
Tél : 09 83 23 19 05  
Mail : [rocher1@ateller-r2.fr](mailto:rocher1@ateller-r2.fr) - [www.ateller-r2.fr](http://www.ateller-r2.fr)  
SARL au capital de 1000€ - SIREN 539 733 774 - RCS POITIERS  
n° ordre régional POI 501202

